

Les attentes des éleveurs

en matière d'amélioration des espèces prairiales

M. Straëbler, J.D. Arnaud

GNIS, 44 rue du Louvre, F-75001 Paris ; michel.straebler@gnis.fr

Résumé

Plusieurs études qualitatives menées auprès d'éleveurs de différentes régions de France ont permis de mieux appréhender les attentes en matière d'amélioration des prairies et des plantes fourragères. Les attentes d'amélioration des plantes sont différentes de celles exprimées pour les plantes de grandes cultures et ne se raisonnent pas de la même façon. Les améliorations attendues portent d'abord sur les fonctions de la prairie et ensuite seulement sur les plantes la composant. Ainsi, des critères d'équilibre de la ration, de production, de facilité d'exploitation, d'optimisation des intrants et des ressources sont-ils définis comme étant à améliorer, leur hiérarchie dépendant des régions et du positionnement des prairies semées par rapport au maïs ou aux prairies naturelles. Ces critères sont plus ou moins facilement traduits en termes d'amélioration des espèces fourragères selon les références des éleveurs. Or, si leurs références et connaissances en matière de variétés sont souvent faibles, celles sur les espèces sont bonnes. La formulation des attentes se fait donc beaucoup sur des critères d'espèces ; c'est ainsi que les attentes en matière d'amélioration concernent l'appétence, la souplesse d'exploitation, la productivité mais moins la résistance aux maladies et pas du tout la remontaison ou la ploïdie. Cette faiblesse ou absence d'attente pour ces trois critères "officiels" explique en partie la difficulté de faire prendre conscience des améliorations qualitatives réalisées sur les plantes prairiales.

Régulièrement le Gnis réalise des études qualitatives auprès des éleveurs sur des sujets ayant trait aux semences fourragères et à leurs utilisations. Trois études qualitatives réalisées entre 1997 et 2004 auprès d'éleveurs par le Gnis, complétées par une étude menée dans les Pays-de-la-Loire par une étudiante de l'ESA pour le groupe Prairies régional en 2004 ont été analysées. Cet article reprend les principaux résultats de ces études et a pour objectif d'éclairer non seulement sur les attentes des éleveurs, mais aussi de comprendre comment elles s'expriment et comment elles sont reliées par les éleveurs aux critères classiques utilisés par les sélectionneurs et les techniciens.

L'utilisation d'enquêtes sur une période longue permet de prendre du recul sur un sujet où les études sont rares. Nous avons ainsi pu vérifier par un certain nombre de questions communes aux différentes études que les principales attentes des éleveurs sur les espèces fourragères n'ont pas changé. Les différences qui ont pu être décelées sont plutôt liées à la hiérarchie des attentes en matière de prairies notamment dans les Pays de la Loire. Le TABLEAU 1 permet de positionner les différentes études et leur nature, ainsi que les lieux d'enquêtes. Le poids important donné aux régions Ouest dans les études se justifie par l'importance des semis de prairies dans ces régions comparativement au reste de la France : à elles seules, les trois régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire représentent 40% des volumes de semences vendus en France.

TABLEAU 1 – Méthodologie des différentes enquêtes utilisées dans cette étude.

| | Mode d'enquête | Nombre d'éleveurs enquêtés | Régions |
|--|--|-----------------------------------|--|
| GNIS (2004) Post test de campagne de communication | Individuel en tête à tête | 100 | Bretagne – Pays-de-la-Loire |
| DE BOISSIEU C. (2004) «Gestion des systèmes herbagers, perception et demandes des agriculteurs » | Individuel en tête à tête | 29 | Pays-de-la-Loire |
| GNIS (2000) « Offre de semences fourragères en mélanges prêts à l'emploi » | 4 réunions de groupes dynamiques | 32 | Allier, Calvados, Loire-Atlantique, Haute-Vienne |
| GNIS (1997) « Perception du progrès génétique en fourragère » | Entretiens individuels et 3 réunions de groupes dynamiques | 12 + 25 | Aveyron, Calvados, Haute-Vienne |

1. Des attentes exprimées tout d'abord sur les fonctions des prairies semées

Dans toutes les études réalisées par le Gnis, les éleveurs expriment d'abord leurs questionnements en matière de variétés et d'espèces fourragères à travers leurs attentes pour leurs prairies. En effet, contrairement aux grandes cultures, l'herbe est considérée comme un moyen de production à part entière qui s'intègre dans un système fourrager, dans une stratégie à moyen, voire à long terme. Les éleveurs en ont conscience et sont obligés de définir leurs besoins en matière d'espèces et de variétés à la lumière des fonctions et des attentes qu'ils souhaitent attribuer à leur prairie. Les premières fonctions attribuées par les éleveurs aux prairies sont alimentaires, qu'il s'agisse de qualité ou de volume de fourrages : « *c'est la base pour nourrir les animaux* ». Il leur est ensuite attribué une fonction économique permettant de maîtriser les charges alimentaires. Cette fonction n'est acceptée que si les prairies permettent de conserver la sécurité du système fourrager par une production prévisible et par la production de stock. D'autres fonctions moindres sont également citées : agronomiques (intérêt et place dans la rotation des cultures), d'entretien de l'espace et de gestion ou réduction du temps de travail. Cette dernière, déjà présente dans les études de 1997, se retrouve ensuite régulièrement dans les suivantes pour arriver dans les trois premières attentes assignées à la prairie dans l'étude Gnis-Ipsos de 2004 pour les Pays-de-la-Loire.

Ces attentes se positionnent également de façons différentes selon que les éleveurs comparent les prairies semées aux prairies naturelles ou au maïs ensilage. Elles peuvent alors se classer selon des motivations d'ordre économiques, qualitatives, organisationnelles ou environnementales (TABLEAU 2).

TABLEAU 2 – Attentes des éleveurs vis-à-vis des prairies temporaires (étude Gnis-Ipsos, 1997).

| Motivation d'ordre... | Par rapport aux prairies naturelles | Par rapport au maïs ensilage |
|-----------------------|---|--|
| Economique | - Rendement - Optimisation des intrants - Optimisation des ressources | - Coût de revient - Rendement du travail - Amélioration du sol |
| Qualitative | - Qualité nutritionnelle - Appétence | - Equilibre de la ration |
| Organisationnelle | - Prévisibilité - Souplesse - Homogénéité des stades | - Facilité de conduite - Pérennité |
| Environnementale | - Entretien de l'espace | - Respect de l'environnement |

L'étude menée dans le courant de l'été 2004 a permis de hiérarchiser les qualités jugées les plus intéressantes pour inciter à développer les prairies en Bretagne et en Pays-de-la-Loire (cf. TABLEAU 3). Des différences notables sont apparues entre régions : la Bretagne cite le plus souvent l'amélioration de la productivité des prairies comme critère pouvant inciter à faire plus de prairies, suivie de l'amélioration de l'appétence ; les Pays-de-la-Loire mettent en avant la diminution du coût de production, l'amélioration de l'appétence et la réduction du temps de travail.

TABLEAU 3 – Réponses à la question "Quels sont les trois arguments en faveur de l'herbe qui vous incitent ou pourraient vous inciter le plus à développer la place de l'herbe ?" en Bretagne et Pays-de-la-Loire (Gnis, 2004).

| | % du nombre d'éleveurs ayant cité cet argument |
|--|--|
| En Bretagne | |
| - Des prairies plus productives | 50% |
| - Des prairies plus appétentes | 37,9% |
| - Des prairies plus durables | 36,2% |
| En Pays de la Loire | |
| - Des prairies avec des coûts de production plus faible | 43,1% |
| - Des prairies plus appétentes | 37,9 % |
| - Des prairies qui permettent de réduire le temps de travail | 37,9 % |

A travers la comparaison avec le maïs et la prairie naturelle, et les différences régionales, on retrouve toute la diversité et la complexité des critères qu'un éleveur doit intégrer quand, au-delà de la fonction de la prairie, il doit choisir des espèces et des variétés fourragères à semer ; autant le critère du rendement est facile à traduire en critère de choix d'espèce ou de variété, autant c'est difficile, par exemple, pour les critères d'optimisation des intrants.

Derrière ces attentes les éleveurs enquêtés mettent des critères d'évaluation. Ainsi pour les éleveurs, **la qualité d'une prairie** doit se traduire par le comportement des animaux au pâturage, ou par son impact sur la production des animaux, particulièrement le lait (1997, 2000, Pays-de-la-Loire):

- « *L'évaluation ce n'est pas nous... ce sont les vaches qui font le boulot... c'est les animaux qui le disent...* »

- « *Une bonne prairie c'est quand il n'y a pas de refus* »

- « *Que cela donne envie aux bêtes de manger* ».

- « *Qu'est-ce qu'une bonne prairie ? - Je m'en rends compte au lait dans le tank...* »,

La production, quant à elle, se traduit spontanément en volume de fourrage produit et en étalement de la production tout au long de la saison. Elle doit être supérieure à celle des prairies naturelles :

- « *La bonne pâture, c'est celle qui est capable de dégager des fourrages...* »,
- « *Le problème est de ne plus avoir d'herbe à partir du 15 juin* ».

Les éleveurs expriment ensuite, dans les différentes études, les facteurs de réussite impliqués dans l'atteinte de ces objectifs d'amélioration. Tout d'abord, ils reconnaissent la nécessité d'un "savoir-faire" pour conduire les prairies et arriver aux objectifs qu'ils se sont fixés. Plus d'un éleveur interrogé exprime cela en précisant que « *l'herbe, ça se cultive* ».

Les autres facteurs de réussites spontanément cités (GNIS, 2000, 2004) sont la connaissance de la nature du sol et du climat, qui dirigent le choix de l'espèce, et la génétique dont la maîtrise permet de tirer le meilleur parti des contraintes de milieu et d'exploitation.

2. Des attentes d'abord traduites en termes d'espèces

Les solutions envisagées pour atteindre les objectifs fixés aux prairies passent par des caractéristiques concernant les plantes à installer. La première attente est d'avoir des espèces adaptées aux conditions pédoclimatiques ; viennent ensuite les attentes tournant autour de la productivité, de la qualité et de l'utilisation des espèces pour le pâturage ou la fauche (foin ou ensilage). Les attentes évoquées spontanément par les éleveurs en matière d'amélioration des semences fourragères sont d'ordre qualitatif (l'appétence, l'autonomie, la qualité alimentaire), mais aussi quantitatif (quantité produite, durée totale de production sur l'année). Les notions de souplesse d'exploitation ou de facilité de travail sont également souvent citées.

Les critères effectivement utilisés par les éleveurs s'appliquent aussi bien aux espèces qu'aux variétés, leurs formulations étant indépendantes des régions et du niveau de connaissance des caractéristiques des espèces ou des variétés.

Les études montrent que la traduction de ces attentes pour les prairies en termes d'amélioration pour les plantes à semer se fait sur la base de ce que les éleveurs connaissent concrètement du comportement visible des espèces. Les propos d'éleveurs qui suivent sont très caractéristiques de l'expression de ces attentes : « *Je chercherais des variétés genre féтуque ou dactyle...* », « *L'idéal c'est un ray-grass italien avec les qualités du ray-grass anglais.* », « *Une féтуque avec l'appétence du ray-grass anglais* »...

Dans les régions où la diversité des utilisations et des espèces semées est moindre, les expressions sont plus précises, les champs de référence et de pratiques de terrain étant moindre en termes d'espèces. Ils expriment alors plus facilement leurs attentes par rapport aux défauts ou qualités de l'espèce habituellement cultivée, ainsi que les améliorations souhaitées par des critères variétaux sans faire référence à d'autres espèces : des dactyles qui ne rouillent pas, des ray-grass d'Italie qui résistent à la sécheresse...

C'est notamment le cas des éleveurs bretons avec le pâturage à base de ray-grass anglais ou d'associations ray-grass anglais - trèfle blanc.

3. Une implication disparate dans le choix des variétés

Le discours sur les principales espèces est bien maîtrisé par les éleveurs (GNIS, 1997, 2000), mais celui sur les variétés l'est moins, avec des degrés différents selon les régions. Ainsi, si la connaissance variétale est bonne en Bretagne, elle est plus faible dans les régions de production de vaches allaitantes (Haute-Vienne, Limousin, Allier...). Par rapport à ces distinctions régionales, trois types de comportements ont pu être déterminés :

- Une certaine maîtrise du discours variétal caractérisé par des propos tels que : « *J'ai ma liste de variétés* », « *Je demande un ray-grass anglais précoce et tétraploïde* ». Cette attitude d'appropriation du discours variétale est assez mineure en France, hormis en Bretagne.

- Une connaissance des espèces sans appropriation du discours variétal, qui se retrouve de façon marquée en Normandie, Centre-Est et Limousin : « *Je vais voir mon distributeur avec ma liste d'espèces et il me propose les variétés disponibles* », « *On vient avec une idée mais on suit ses conseils* (du distributeur) ». Ce comportement apparaît comme étant majeur en France dans les différentes enquêtes.

- Une absence d'implication dans le choix de l'espèce et de la variété, attitude mineure en France et qui se traduit par des propos de la nature suivante auprès des distributeurs : « *Je veux semer 5 ha de prairies, donne moi ce qu'il faut* ». Cette tendance se retrouve plutôt dans le Limousin et le Centre-Est.

Les éleveurs interrogés dans les différentes enquêtes justifient leur implication limitée dans le choix variétal par le fait que la connaissance des variétés fourragères est difficile à acquérir pour eux. Ils se heurtent à la difficulté d'évaluer et de comparer celles-ci sur leur exploitation parce qu'ils ne sèment pas régulièrement des prairies et parce que les critères de mesure de la performance diffèrent selon les prairies et leur utilisation. A cela, vient s'ajouter la remarque concernant les disponibilités variétales souvent limitées au niveau de la distribution.

- « *On voit bien comment se comporte le dactyle à côté du ray-grass, mais pour pouvoir comparer deux variétés de ray-grass, il faudrait pouvoir les semer côte à côte au même moment* »,

- « *Les variétés, on ne peut pas les connaître, comment voulez vous racheter la même variété que vous avez semée il y a six ans? On ne retrouve jamais les mêmes* ».

Cependant, s'il est concrètement difficile pour les éleveurs de choisir un nom de variété, ils attribuent au travail de sélection un certain nombre de progrès qui leurs permettent d'exprimer leurs attentes d'amélioration (GNIS, 1997, 2000 ; TABLEAU 4).

TABLEAU 4 – Les points de satisfactions concernant les semences fourragères et les attentes spontanées d'améliorations (Gnis, 1997).

| Éléments de satisfactions perçus | Attentes |
|-----------------------------------|--|
| - Qualité du fourrage | - Plus grande valeur fourragère - Meilleure appétence |
| - Quantités de fourrage | - Disponibilité régulière et durable de l'herbe le long de l'année - Plus grande productivité |
| - Pérennité | - Plus de pérennité |
| - Souplesse d'exploitation | - Plus de facilité d'exploitation et de récolte |
| - Nouvelles espèces plus adaptées | - Plus de facilité et de vitesse d'implantation |

4. Comment les éleveurs perçoivent-ils les critères « officiels » de sélection et de choix des variétés fourragères ?

Si les différentes enquêtes réalisées sur les 8 dernières années par le Gnis montrent que les termes de "souplesse d'exploitation", "productivité", "facilité d'exploitation" et "appétence" dans le sens de qualité nutritive du fourrage sont des critères clefs pour parler du progrès génétique et des variétés, il est également intéressant de voir comment sont perçus et compris les critères officiels d'inscription des variétés. Nous passerons rapidement sur la notion de rendement ou de répartition du rendement, qui est un critère partagé par tous et dont la définition est facile à comprendre par les éleveurs, par analogie avec ce qu'ils connaissent sur les autres espèces agricoles. Nous nous attacherons à mieux comprendre la perception de critères spécifiques aux plantes fourragères prairiales et utilisés par les techniciens.

La résistance aux maladies est un critère de choix des variétés spontanément évoqué par les éleveurs, mais dont l'importance n'apparaît pas cruciale, souvent parce que les éleveurs estiment que

cette caractéristique est acquise ou, plus rarement, qu'elle est de faible importance car : « *au moindre soupçon on coupe* ». Cette caractéristique est synonyme de perte d'appétence « *ce qui gêne, ce n'est pas sa couleur (rouille), c'est que ça fait chuter l'appétence* ».

La souplesse d'exploitation, ce critère fait partie du noyau dur des attentes des éleveurs. Pour eux, une variété souple d'exploitation est une variété permettant une longue durée de pâturage avec une épiaison tardive permettant une plus grande liberté quant à la décision de coupe : « *c'est la vitesse d'épiaison... s'ils pouvaient (les sélectionneurs) ralentir cette épiaison* ». Ce critère s'applique à toutes les espèces.

Le terme "précocité", utilisé dans les messages techniques, est souvent mal interprété. Les éleveurs comprennent ce terme comme "la rapidité" du démarrage en végétation : « *Moi je croyais qu'en prenant une demi-précoce, l'herbe démarrait plus tôt...* ».

La signification réelle de "**date d'épiaison**", même si elle est parfois connue, ne vient jamais d'emblée à l'esprit et cela d'autant plus que, pour eux, cette définition se retrouve dans la notion de souplesse d'exploitation.

La confusion sur ce terme montre l'importance du choix des critères et de leurs libellés, alors que la date d'épiaison est jugée comme étant un point fondamental par les éleveurs.

La pérennité : ce critère est diversement apprécié selon les régions. Il est jugé pertinent dans les terres difficiles, alors qu'ailleurs ce critère est spontanément plus lié au choix de l'espèce. Au niveau de la variété, il n'est pas toujours jugé pertinent : « *Je ne regarde jamais la pérennité, c'est acquis. Tous les ray-grass font tous largement 5 à 6 ans, on ne leur demande pas plus* ».

Ces différents critères de choix, qui sont également des critères de sélection des variétés fourragères, correspondent pour les éleveurs à des attentes globales vis-à-vis de leurs prairies même si ces critères sont plus ou moins bien compris par eux comme nous venons de le voir. Ces critères, quand ils sont exprimés spontanément par les éleveurs, le sont très souvent en employant les mêmes termes, hormis la précocité.

Cependant, d'autres critères utilisés par les techniciens tels que la ploïdie et la remontaison ne sont pratiquement jamais cités dans les enquêtes.

Conclusion

Les attentes des éleveurs concernant l'amélioration des espèces prairiales couvrent une diversité de situations pédoclimatiques, de modes d'utilisation et de choix technico-économiques. L'expression des attentes est donc très diversifiée, ce qui justifie le nombre important de critères nécessaires à prendre en compte pour choisir, et donc aussi pour sélectionner, les variétés.

Qualité des fourrages, répartition du rendement et facilité d'exploitation sont des attentes clairement exprimées par les éleveurs, et cela quelles que soient les régions. Cependant, la traduction en critères "officiels" de choix des variétés n'est pas toujours facile à faire, d'autant plus que leur références se font par rapport à ce qu'ils connaissent des différentes espèces. Ceci peut expliquer que certains éleveurs arrêtent leur réflexion à la combinaison d'espèces "complémentaires", sans aller jusqu'aux choix variétal, ou qu'ils délèguent le choix variétal à leur distributeur qu'ils chargent de traduire leurs attentes en caractéristiques variétales.

Les principales attentes peuvent être rapprochées des critères de choix des variétés compte tenu de leur compréhension par les éleveurs. Cette synthèse présentée dans le TABLEAU 5 donne des éléments permettant de mieux comprendre comment les éleveurs traduisent ou ne traduisent pas leurs attentes en caractéristiques variétales.

Si pour la facilité d'utilisation et le rendement la majorité des critères de choix sont compris, il en est tout autrement pour la qualité alimentaire. Pour cette attente, les critères classiquement mis en avant par les techniciens et sélectionneurs sont soit inconnus (cas de la remontaison et de la ploïdie), soit jugés peu importants (cas de la résistance aux maladies). Le critère de préférence animale au pâturage n'a quant à lui pas été testé dans les études et n'est pas utilisé spontanément par les éleveurs. Ils utilisent plutôt le terme d'appétence pour évoquer cette notion.

TABEAU 5 – Perception par les éleveurs des critères de choix des variétés fourragères et classement selon les trois principales attentes

| Facilité d'exploitation | Perception par les éleveurs |
|---|--|
| - Précocité d'épiaison | ** |
| - Souplesse d'exploitation | *** |
| - Démarrage de la végétation en fin d'hiver | ** (plutôt utilisé sous le vocable de précocité) |
| - Ploïdie ⁽¹⁾ | 0 |
| - Remontaison ⁽¹⁾ | 0 |
| Rendement | |
| - Rendement total | *** |
| - Rendement été /automne | *** |
| Qualité alimentaire | |
| - Résistance aux maladies | * (importance peu reconnue) |
| - Remontaison ⁽¹⁾ | 0 |
| - Ploïdie ⁽¹⁾ | 0 |
| - Préférence animale au pâturage | (2) |

1 : Pour ces critères sur lesquels les éleveurs ne se sont pratiquement pas exprimés, le classement est resté celui du technicien.

2 : La compréhension de ce critère n'a été testée dans aucune des études

Légende : *** critère perçu comme important par l'éleveur et libellé bien compris

** critère perçu comme important par l'éleveur et libellé moyennement compris

* critère perçu comme peu important par les éleveurs et libellé bien compris

0 critère très peu connu des éleveurs

Pratiquement, l'absence de termes compréhensibles par les éleveurs sur les notions de qualité, hormis le critère de souplesse des feuilles pour la fétuque élevée, débouche sur une réelle difficulté à faire prendre conscience aux éleveurs des progrès réalisés en matière de qualité, et à les traduire en terme et mesure qualifiant les variétés. Il reste sur ce sujet un vrai travail à effectuer soit d'explication sur les critères "officiels", soit de traduction en critères de choix compréhensibles par l'éleveur.

Références bibliographiques

DE BOISSIEU C. (2004) : «Gestion des systèmes herbagers, perception et demandes des agriculteurs », Mémoire de fin d'études, ESA d'Angers, 54-105.

GNIS (1997) « Perception du progrès génétique en fourragère », Etude Ipsos-agriculture pour le Gnis. Mars 1997, 36 p.

GNIS (2000) « Offre de semences fourragères en mélanges prêts à l'emploi », Etude Ipsos-Agriculture pour le Gnis. Juillet 2000, 32 p.

GNIS (2004) Post test de campagne de communication. Enquête Ipsos-agriculture pour le Gnis. Août-septembre 2004, 34 p.